



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

### **H 144 : 4,8 millions investis pour la réalisation des 29 mesures environnementales et une voie à suivre**

**La réalisation des dernières mesures environnementales de la route transchablaisienne s'est achevée à l'automne 2016. A l'heure du bilan, la volonté politique déterminée d'agir en faveur de la nature se concrétise de façon remarquable au travers de 29 mesures sur une surface 2 fois plus grande que l'emprise même de la route. Au-delà d'une compensation, c'est toute la diversité des milieux de la basse Plaine du Rhône qui a été renforcée en investissant 4,8 millions pour préserver la faune et la flore.**

Prendre la construction d'une nouvelle infrastructure routière comme opportunité d'agir en faveur de l'environnement a guidé la conception et la réalisation de la H144 reliant Rennaz aux Evouettes. Après sa mise en service fin 2012, le travail s'est poursuivi en coulisses, avec la réalisation jusqu'à l'automne 2016 des dernières mesures: plans d'eau pour les petits échassiers ou encore mares pour favoriser le trèfle d'eau.

« Le bilan que nous tirons aujourd'hui démontre qu'en ne choisissant pas le chemin de la facilité, mais au contraire en décidant d'aller au-delà des exigences minimales, nous avons permis d'harmoniser efficacement et de manière exemplaire développement territorial et préservation de l'environnement », s'est félicitée la conseillère d'Etat Nuria Gorrite à l'occasion d'une visite guidée et de la sortie d'une publication. La diversité des milieux de la basse plaine du Rhône est renforcée ; les échanges biologiques sont rétablis grâce aux passages à faune intégrés aux ouvrages et à 30'000 m<sup>2</sup> de nouvelles plantations et de reboisements venus compenser les défrichements définitifs et temporaires nécessaires à la réalisation de la route.

La H 144 a ouvert la voie et sert de modèle pour d'autres projets d'infrastructures de mobilité dans le canton, par exemple pour la route cantonale 177 entre Aclens/Vufflens et Cossonay où plus de 40 mesures sont en cours de réalisation alors que le chantier de la route bat son plein. La mise en œuvre anticipée des mesures environnementales est devenue une règle à suivre, qui fait sens non seulement d'un point de vue économique, puisque l'on peut profiter des installations et des machines de chantier à disposition, mais aussi d'un point de vue biologique grâce à un suivi et des adaptations rapides des mesures si nécessaires.

Les 29 mesures prévues aujourd'hui entièrement réalisées totalisent une surface de 34,7 ha, soit plus du double de l'emprise même de la route qui est de 15 ha. Au total, 4,8 millions ont été investis pour ce volet environnemental, soit un peu plus de 4% du coût total de la H144. A noter que le coût de réalisation de l'infrastructure pour la partie vaudoise sera finalement inférieur de 5 millions à ce qui était annoncé, soit 94 millions au lieu de 99 (hors subvention). Le montant de la subvention fédérale devant encore faire l'objet d'un bouclage final.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 avril 2017

**Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01.**